

**Association Nationale des Pupilles de la Nation
Des Orphelins de Guerre ou du Devoir**

Membre de la FNAM - Groupe 114

Monsieur André LECOQ

Président de l'ANPNOGD

« La Tourtonnière » Courménéil

61310 – GOUFFERN en AUGER

Tél : 02 33 35 62 31

Mail : lecoq-andre@orange.fr



**Secrétariat d'Etat à la Défense aux Anciens
Combattants et à la Mémoire.**

Madame Patricia Mirallès. Secrétaire d'Etat

37 Rue de Bellechasse

75007 PARIS

Le 7 Juillet 2022

Madame la Secrétaire d'Etat,

Vous êtes à présent, nommée Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, du nouveau gouvernement. Au nom de notre Association, nous venons vous présenter nos chaleureuses félicitations. Votre engagement en politique a montré combien vous étiez sensible aux inégalités et aux injustices au sein de notre société. Vous avez exprimé le souvenir douloureux de votre enfance, lié à votre accent « pied noir » et évoquer lors des débats les « Harkis » et les manquements à leurs sujets.

Vous serez d'autant plus sensible aux motivations de l'Association des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre ou du Devoir. Nous sommes des Orphelins de Guerre, nous avons dès notre plus jeune âge vécu la perte d'un père, d'une mère, cela ne peut s'oublier, ne doit s'oublier sous peine de voir le passé resurgir un jour. Nous le constatons aujourd'hui.

Le passé doit être rappelé, partagé et compris par les jeunes générations au service de la paix.

Le devoir de Mémoire nous le vivons à chaque Commémoration devant les Monuments aux Morts de nos communes. Faire Mémoire cela fait partie de notre engagement. La douleur de l'absence reste à jamais dans nos vies malgré les années qui passent. Nous restons des orphelins. Certains ont pu réussir leur vie, d'autres moins chanceux n'ont pas pu s'extraire d'un contexte douloureux. Monsieur le Président de la République, lors de son allocution le soir même du résultat de l'élection présidentielle a prononcé une phrase que nous avons retenue : « nul ne sera lésé ». Nous espérons fortement par ces quelques mots que notre statut de Pupille de la Nation, Orphelin de guerre soit entièrement reconnu et validé par une indemnité.

Notre Association a été créée en 2002, suite aux décrets de 2000 et 2004 pour faire supprimer cette hiérarchie dans la reconnaissance. Nous souhaiterions qu'il y ait une équité des droits pour chaque pupille afin que nous ne restions pas des « Oubliés de l'Histoire » !

Qu'un nouveau décret soit créé, reconnaissant tous les Pupilles et Orphelins de Guerre.

Nous avons été adoptés par la Nation et cela pour la totalité de notre vie. Nous sommes fiers de nos parents « Morts pour la France ».

Il est utile de rappeler que depuis de nombreuses années, nos interventions écrites et faites de réunions avec les Elus de la République, Députés et Sénateurs n'ont eu comme seul objet que de nous faire reconnaître, mais à ce jour sans réelles avancées !

Nous tenons à vous exprimer nos sincères félicitations de votre nomination à la tête du Gouvernement et vous souhaitons une réussite pour vos projets.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'hommage de notre profond respect.

André LECOQ
Président National
Chevalier de la Légion d'Honneur